

La ville de Bulle cherche des solutions pour régler les problèmes liés à la dépose des élèves

## Le dépose-minute remis en question

« GUILAUME CHILLIER

**Gruyère** » Et si la ville de Bulle interdisait complètement aux parents d'élèves de déposer en voiture leurs petits devant l'école? L'idée peut paraître radicale, mais elle fait son bonhomme de chemin. En tout cas, elle fait partie des mesures envisagées par le Conseil communal pour faire face aux problèmes de circulation, de parking et, donc, de sécurité aux abords des établissements scolaires bullois.



**«Il faut offrir des alternatives aux parents»**

David Seydoux

«Les parents qui conduisent leurs enfants en voiture à l'école, c'est un problème», a expliqué hier soir à l'Hôtel de Ville le syndic Jacques Morand, lors d'une rencontre entre la population et le Conseil communal (lire ci-contre). Il a pointé un constat: «Tout le monde veut que les enfants soient en sécurité, ce qui est normal. Mais quand on prend sa voiture pour aller chercher ses enfants, cela se fait au détriment des autres.»

### Condamine en tête

Les principaux points chauds sont connus: la rue de la Condamine et, dans une moindre mesure, les abords de l'école de la Léchère. «C'est assez tendu à la Condamine», reconnaît Jérôme Torniare, conseiller communal chargé de la sécurité. Suivant



A la Condamine, la situation lors de l'arrivée et de la sortie des élèves est tendue. Alain Wicht archives

les horaires, les piétons, les voitures, les vélos s'entremêlent générant des risques pour tous. Pour le moment, l'élu envoie régulièrement – trois ou quatre jours par semaine – des policiers sur place pour éviter des drames. «Je n'ai pas eu vent d'accidents. Et heureusement», souffle-t-il.

La réflexion en cours pourrait déboucher sur des changements dès la rentrée prochaine, même si aucune promesse n'a été faite. «Il existe déjà des itinéraires recommandés, mais il reste des points noirs. Nous sommes en train d'analyser la problématique. Parmi les variantes, il y a l'interdiction des véhicules, le renforcement des péribus, l'engagement de personnel ou l'organisation de transports pour les élèves de H1 à H4», commente David Seydoux, conseiller communal responsable des écoles. Il soutient également qu'il faudrait sensibiliser les parents aux bienfaits de la marche et du besoin de laisser un peu de liberté aux enfants afin de les confronter au danger pour des questions d'apprentissage.

### Il y a forcément un coût

Si la commune interdit l'accès aux véhicules, elle devra y adjoindre des mesures d'accompagnement. «Déplacer le

problème ne sert à rien. Il faut offrir des alternatives, donner un choix aux parents.» Reste que l'éventuelle décision aura un coût. Raison pour laquelle un montant a été mis au budget de l'année 2019, mais ce dernier n'est pas encore passé en première lecture.

Pour Isabelle Colliard, présidente de la Fédération des parents d'élèves du canton de Fribourg et conseillère générale à Bulle, il était temps que l'exécutif prenne ce dossier en main. Elle craint, en revanche, que celui-ci ne mette pas les moyens suffisants et ne finisse par «faire du bricolage». «Cela fait des années que je propose un plan de mobilité scolaire digne de ce nom», lance-t-elle, estimant que la commune devrait demander le soutien de l'Association transports et environnement (ATE), qui s'occupe notamment de créer des plans de mobilité scolaire – ce que l'exécutif a évoqué, selon David Seydoux. Pour la Condamine, Isabelle Colliard évoque l'idée de faire parquer les parents au stade et de sécuriser un chemin jusqu'à l'école. Elle espère aussi que le problème sera intégré au conseil des parents, dont la création sera votée lundi prochain lors du Conseil général. »

### LES ÉLUS EXPLIQUENT LEURS CHOIX

En proposant à la population de venir à sa rencontre mardi à l'Hôtel de Ville, le Conseil communal a voulu se montrer accessible et audible. Il a répondu à une quarantaine de questions qui avaient été envoyées à l'avance, ainsi qu'à d'autres posées en fin de séance. «L'idée n'était pas forcément de justifier nos décisions mais de les expliquer», a relevé le syndic Jacques Morand à l'issue d'une rencontre qui a mobilisé une septantaine de Bullois. Thèmes abordés, entre autres: la mobilité, l'amé-

nagement et la circulation. L'exécutif a aussi fait le point sur l'éventuelle extension du réseau Mobul aux Granges. «Un questionnaire a été envoyé à 640 habitants et nous avons reçu 15% de réponses», a expliqué Marie-France Roth Pasquier, conseillère communale. «S'il y a une demande réelle et qu'on peut se le permettre financièrement, nous le ferons.» Enfin, la ville a indiqué être en train de discuter avec le canton pour installer des radars, notamment sur la rue de l'Ancien-Comté. GCH

## Phonak Communications dévoile son futur siège

**Economie** » L'entreprise basée à Courgevaux met à l'enquête ses nouveaux locaux à Morat. Et elle table sur une mise en service dans le courant du second semestre de 2020.

Le futur siège de Phonak Communications à un visage. L'entreprise basée à Courgevaux mettra demain à l'enquête ses nouveaux locaux. La construction, conçue sur deux niveaux, verra le jour dans le quartier de Thiobroyes, à Morat, sur une parcelle de 7330 m<sup>2</sup> acquise auprès de la commune ce printemps (La Liberté du 17 mai).

L'entreprise, qui investira entre 15 et 20 millions de francs, a pour objectif d'emménager dans ses nouveaux locaux dans le courant du second semestre de 2020. «Le chantier est planifié sur quatorze mois.



L'entreprise investira entre 15 et 20 millions de francs dans la construction de ses locaux. DR

Nous espérons lancer les travaux avant l'été 2019», précise Evert Dijkstra, directeur général de Phonak Communications, revenant sur un communiqué diffusé hier.

Spécialisée dans le développement de systèmes de communication sans fil, notamment pour malentendants, Phonak Communications emploie actuellement 120 collaborateurs

fixes et une vingtaine de consultants. L'entreprise souhaitait continuer à se développer dans la région, louée pour son emplacement géographique et la proximité de hautes écoles et d'entreprises offrant un potentiel de collaboration pour la recherche et le développement. «Notre nouveau siège pourra accueillir jusqu'à 160, voire 180 personnes», indique le directeur général.

D'une longueur d'environ 80 mètres (pour 21 m de large et 8 m de haut), le nouveau bâtiment est conçu pour consommer un minimum d'énergie. Les murs, épais, offrent une inertie thermique suffisante pour que la structure puisse se passer de chauffage et de climatisation. Le toit sera couvert de 1800 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques. Les

fenêtres, hautes et étroites, ont été conçues pour laisser entrer la lumière du jour mais pas la chaleur du soleil. «C'est un concept de construction innovant en Suisse qui colle bien avec nos activités. Nous nous sommes inspirés de réalisations en Autriche», complète Evert Dijkstra.

Fondée en 1992 et propriété du groupe Sonova (ex-Phonak), basé à Stäfa (ZH), Phonak Communications s'est développée à Courgevaux, où elle est locataire de ses locaux. Dans le canton, la société est principalement active dans la recherche et le développement, ainsi que dans le marketing et une partie de la vente de ses produits. En progression, son chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à quelque 120 millions de francs en 2017. » **THIBAUD GUISAN**

### LAC-NOIR

#### LA GYPSERA REPRISE

Le restaurant de la Gypsera au Lac-Noir s'est trouvé de nouveaux gérants. Genevieve et Julien Bützberger reprendront les rênes le 1<sup>er</sup> mai 2019. Les locataires «bénéficient d'une vaste expérience dans la restauration», relève le conseil d'administration de Kaisereggbahnen AG dans un communiqué. Depuis 2016, le couple dirige avec succès Le Smach à Granges-Paccot. Il poursuivra le concept de la Gypsera, axé sur une cuisine de saison à base de produits régionaux. L'établissement sera fermé de la fin mars à la fin avril, le temps d'y effectuer des ajustements et travaux de maintenance. NR

Des infos et pas d'intox

LA LIBERTÉ